LEGION DE LA HAUTE-MARNE

n° 50

Par ordonnance du 3 avril 1815, la Légion de la Haute-Marne furent formées à Chaumont avec des compagnies du 86e Régiment d'infanterie. Ces compagnies furent complétées avec des militaires venant de divers régiments de l'ancienne armée qui, à son licenciement, avaient été renvoyés dans leurs foyers.

Le 1er février 1816, la Légion de la Haute-Marne n° 50 fut formée à Langres ; elle devait être composée de 3 bataillons, le 1er et le 2e furent formés et le 3e ne fut pas organisé. D'après les instructions en formation il devait y avoir en outre 3 compagnies de dépôt, plus 1 compagnie d'artilleurs et 1 compagnie d'éclaireurs ; ces cinq compagnies ne furent pas organisées, cependant il fut conservé dans les cadres du 1er et 2e bataillons, des hommes sortant des régiments d'artillerie et de cavalerie de l'ancienne armée, pour former ces 3 compagnies.

Au 1er février 1816, le jour de la formation de la légion, l'effectif était de 54 officiers et de 273 officiers et soldats. M. le baron **BICHET CHALINCEY** fut nommé colonel par ordonnance royale du 25 octobre 1815.

Par ordonnance du 1er mai 1818, le 3e bataillon est formé sur le papier seulement, les officiers en non activité dont sommés mais ne rejoignent pas.

Le 14 décembre 1820, la légion de la Haute-Marne est dissoute et forme le 11e Léger. Le corps est composé de 51 officiers et de 736 sous-officiers et soldats.
Le 1er et le 2e bataillon tiennent garnison à Sedan. Le 21 septembre 1820, les compagnies de dépôt de la légion sont dissoutes à Chaumont et rejoignent le régiment à Sedan.

Ancestrami